

AGER, Denis (1990) : *Sociolinguistics and Contemporary French*, Cambridge, Cambridge University Press, XIII + 263 p.

Yves-Charles Morin

Volume 37, numéro 3, septembre 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003663ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003663ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Morin, Y.-C. (1992). Compte rendu de [AGER, Denis (1990) : *Sociolinguistics and Contemporary French*, Cambridge, Cambridge University Press, XIII + 263 p.] *Meta*, 37(3), 557–561. <https://doi.org/10.7202/003663ar>

■ AGER, Denis (1990): *Sociolinguistics and Contemporary French*, Cambridge, Cambridge University Press, XIII + 263 p.

Cet ouvrage est essentiellement un travail de synthèse sur les aspects socio-politiques des langues utilisées en France, du français bien sûr et de ses dialectes, mais aussi des langues régionales comme le breton, le basque ou le flamand, des langues de groupes dispersés comme les tsiganes et enfin de celles des immigrés plus ou moins récents (plus de 25% des pages sont consacrées à des langues autres que le français). Il traite aussi marginalement du français en dehors de la France (environ 10% des pages). Le titre de l'ouvrage n'indique pas assez clairement qu'il y est surtout question de *la France* et de *toutes les langues* qui y sont parlées.

L'ouvrage apparaît dans la foulée d'une série de travaux de synthèses récents de même nature, souvent plus spécifiques. *Le Français hors de France* (Valdman 1979) et *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France* (Vermes 1988) sont des ouvrages collectifs qui rassemblent les travaux de plusieurs spécialistes. Les ouvrages de Désirat et Hordé (1976), de Muller (1975 [1985]), de Walter (1988) et celui — d'orientation historique¹ — de Picoche et Marchello-Nizia (1989) ressemblent plus dans leur conception à celui que nous examinons ici et visent le même lecteur: l'honnête homme et, surtout, l'étudiant en sciences sociales et humaines au début de sa formation universitaire.

L'ouvrage de monsieur Ager se limite à la dimension socio-politique et, contrairement aux précédents, n'examine pas les systèmes linguistiques ou orthographiques. Ses intérêts néanmoins sont vastes, et vont du texte original du serment de Strasbourg — prêté en 842 — (p. 11) au style des lettres commerciales modernes (p. 198) en passant par l'inventaire des mouvements nationalistes, autonomistes ou indépendantistes bretons (pp. 65-68).

Après une brève introduction sur les objectifs et les instruments de la sociolinguistique suivie d'une présentation générale de la situation linguistique en France, l'auteur examine successivement les dialectes romans d'oïl et les français régionaux (chap. 2), l'occitan (chap. 3), les langues régionales (chap. 4), le français hors de France, sous le titre de «French abroad» (chap. 5), la variation sociale selon l'âge et le sexe (chap. 6) et selon les classes sociales (chap. 7), les groupes dispersés et les immigrants (chap. 8), les langues techniques (chap. 9), l'interaction dans les groupes (chap. 10) et, enfin, la planification linguistique (chap. 11).

Une telle synthèse est difficile à faire, car il est difficile d'être un spécialiste dans tous ces domaines, et elle s'apparente parfois au journalisme. Rien n'y est vraiment faux, mais rien n'est vraiment assez développé pour y être tout à fait juste non plus. C'est là un des risques du genre. On en examinera ici trois cas spécifiques.

1. Les patois et les français régionaux

Monsieur Ager rappelle la distinction qu'on peut faire dans de nombreuses régions de l'Europe francophone entre deux couches dialectales, une qui recouvre ce qu'on

appelle souvent les «patois» ou les «dialectes» et qui remonte aux dialectes du Moyen Âge (fortement influencée par divers adstrats, dont la norme officielle) et l'autre qu'on appelle «français régional» et qui représente le résultat local de la propagation de la norme officielle (plus ou moins marquée par les substrats et adstrats dialectaux).

Malheureusement, l'auteur semble avoir confondu les deux lorsqu'il s'est agi de donner la liste des caractéristiques du wallon. Il note correctement, par exemple, que [ʃ] correspond parfois à [s] francien dans les dialectes lorrain, normand et picard dans des mots comme *tisserand*, *laisser*, *racine*, *cent*; il note aussi que [w] correspond à [g] français dans des mots comme *gage* en lorrain et en picard² (p. 21). Il omet de dire que ces correspondances valent aussi pour le dialecte wallon³. Les traits caractéristiques qu'il donne pour le wallon (p. 20) semblent se rapporter seulement au français régional de Belgique (ou de Bruxelles ?)⁴.

De plus, les descriptions des dialectes — bien que très brèves — ne semblent pas toujours fiables. Par exemple, l'auteur semble avoir emprunté à Guiraud (1968 : 36-38) ses informations sur le lorrain. Ce dernier cependant précisait :

voici une liste des caractères particuliers au dialecte lorrain que je donne d'après l'ouvrage de M.K. Pope, *From Latin to modern French* (où on trouvera un bon inventaire des traits dialectaux). Il s'agit de l'ancien lorrain mais les patois modernes ont gardé la plupart de ces traits.

Monsieur Ager ne reprendra pas cette mise en garde. C'est ainsi qu'il précisera — avec transcription phonétique à l'appui — qu'en lorrain moderne :

A final consonant is often sounded in words which may have lost it even in the spelling in French: vertu is thus pronounced [vɛrtyt].

Si le *t* final venant du *-t-* intervocalique roman est encore fréquent dans les chartes du XIII^e siècle, par exemple dans le nom *volenteit*, ou les participes passés *doneit*, *vendut*, *punit* (Dees 1980, cartes 200, 261, 263 et 265) en wallon, en picard septentrional et en lorrain, il semble bien que cette consonne se soit amuïe depuis belle lurette dans tous les parlars modernes qui en sont issus.

2. Les caractéristiques morphosyntaxiques du français de Marseille

On comparera ici les caractéristiques morphosyntaxiques du français de Marseille présentées par monsieur Ager :

Muller [...] also gives a list of morphosyntactic differences found in Marseille, such as:

- *retention of the simple past, even in spoken forms;*
- *in imperatives, the direct object pronoun does not immediately follow the verb: dites-moi-le !;*
- *use of un as equivalent to quelqu'un : un qui est boulanger;*
- *use of the possessive adjective : il est mien for il est à moi. (p. 26).*

La formulation de Muller (1985 : 165) est nettement plus longue et plus nuancée :

La morphosyntaxe présente une grande variété rebelle à toute systématisation. Le français de Marseille qui est un français régional typique, peut en donner une idée. Voici les traits les plus frappants — qu'on peut éventuellement aussi trouver ailleurs — de la langue locale parlée à Marseille, ville influencée par le substrat occitan :

- le pronom *on* est remplacé par *ils* : *Ils l'ont nommé chef. Ils diront après que...*, ou un verbe réfléchi : *La porte se ferme.*
- les pronoms *lui*, *leur* (régime indirect) sont remplacés par *y* : *C'est ce que j'y ai dit. Donnez-y de l'argent.*

- quand deux pronoms de la 3^e personne se succèdent, il y a ellipse du pronom compl. d'objet : *je lui ai demandé* (= le lui). *Demande-lui. Il lui a fait voir.*
- après un verbe à l'impératif, le compl. d'objet ne suit pas immédiatement le verbe : *Dites-moi-le ! Garde-toi-le !*
- le datif éthique est fréquent : *Il vaut mieux se les faire soi-même. Je me mange une pomme. Ça m'a commencé il y a trois jours. Je me le suis pris.*
- Parallèlement à cette construction l'emploi réfléchi de beaucoup de verbes : *se penser, se languir, s'en rappeler, s'amener* (« arriver »).
- *un, une* sont employés comme pronoms indéfinis («quelqu'un») : *Elle s'est mariée avec un qui est boulanger. Un de Beaumugnes* (titre d'un roman de Jean Giono).
- le pronom possessif est employé comme attribut : *Il est mien, tie...* (« moi, à toi »...).
- l'adjectif exclamatif et interrogatif *quel, quelle* est réduit à *qué* devant consonne : *Qué magasin ? Qué femme ? — Qué malheur ? Qué famille ?*
- *comme* est utilisé à la place de *comment* ou *combien* : *Comme vous allez faire ? Comme je suis heureux !*
- vitalité du passé simple, même dans la langue parlée.
- l'auxiliaire *être* est souvent utilisé aux temps composés des verbes intransitifs : *Je suis été. Je suis couru.*
- certains verbes se construisent autrement : *Il tombe sa veste. Qu'est-ce qu'il a besoin ? [...]*

Le résumé de Monsieur Ager donne malheureusement l'impression que les quatre traits qu'il a choisis de cette longue liste sont *caractéristiques* du parler de Marseille, alors que Muller prenait soin de préciser qu'on pouvait aussi les trouver ailleurs. Effectivement, la remarque concernant l'ordre des pronoms enclitiques après les impératifs vaut probablement pour le français parlé dans toute la francophonie européenne et nord-américaine (cf. Morin 1979 : 306-308). De la même manière, il semble bien que le passé simple soit bien vivant dans l'Ouest de la France (Muller 1985 : 72 montre qu'il l'est dans le substrat dialectal de cette région) ainsi qu'en Acadie (Canada).

3. Les lois linguistiques au Canada

Les lecteurs québécois liront avec surprise que

Quebec is now officially monolingual in French, while the rest of Canada is officially bilingual (p. 99).

Il est décevant qu'un universitaire⁵ se laisse ainsi prendre à la campagne de désinformation anti-Québec que dénonce justement Lisée (1990 : 277-291) qui fait, par exemple, que certains Américains croient fermement que les lois linguistiques ont forcé la fermeture de l'Université McGill, anglophone, ou qu'il existe au Québec une « police de la langue française » chargée d'imposer des amendes aux citoyens surpris à parler l'anglais. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il n'y a en ce moment qu'une province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick, et que toutes les autres provinces sont officiellement unilingues. Le gouvernement fédéral aussi est officiellement bilingue. Ceci veut dire qu'on devrait *en principe* pouvoir utiliser à sa guise le français ou l'anglais pour acheter des timbres-poste partout au Canada, puisque la poste relève du gouvernement fédéral, mais, par contre, que vous avez intérêt à connaître l'anglais dans la plupart des provinces canadiennes, parfois même au Québec, si vous voulez vous faire comprendre du médecin qui vous traitera à l'hôpital, ou si vous voulez comprendre les films dans les salles de cinéma.

Monsieur Ager aurait eu intérêt ici à reprendre plus exactement les informations de Muller (1985 : 19) qui dit :

Au niveau fédéral, le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada (depuis la Constitution de 1867; mais des dix provinces, seul le Québec pratiquait encore récemment un bilinguisme analogue à celui du gouvernement fédéral); au niveau provincial, le Nouveau-Brunswick, dont la population compte près de 40 % de francophones, a conféré au français et à l'anglais un statut égal en 1969, tandis que le Québec a opté en 1974 et en 1977 pour le français seul.

Ces formules juridiques, cependant, traduisent mal la réalité sociale: l'anglais au Québec n'est pas une langue menacée — loin de là —, contrairement au français dans la plupart des autres provinces.

En conclusion, l'ouvrage de monsieur Ager semble donner des informations approximativement justes. Le lecteur qui voudrait des informations précises, cependant, ferait bien de consulter les sources mentionnées, le plus souvent, à la fin de chaque chapitre sous la rubrique *further reading*, qu'il faut comprendre au pied de la lettre.

YVES-CHARLES MORIN

Université de Montréal, Montréal, Canada

NOTES

1. Il n'y a souvent qu'une différence quantitative entre les ouvrages synchroniques et diachroniques. Celui de Monsieur Ager consacre près de 13 % des pages à des rappels historiques.
2. Il ne le dit pas explicitement pour le picard, mais mentionne la correspondance entre le picard *wetier* et le francien *guetter* (sous la rubrique *different terms*, qui n'est pas appropriée à ce cas).
3. Dans certains dialectes wallons et lorrains [ʃ] est passé à [h], cf. Remacle (1944).
4. Il est difficile d'interpréter la valeur des traits de prononciation qu'il attribue au wallon. Ce pourraient être des traits spécifiques au bruxellois — qu'il ne faudrait pas confondre avec le dialecte wallon, comme le fait l'auteur. Les autres traits qu'il mentionne, par exemple *septante* ou *avoir facile de faire quelque chose*, sont plus généraux et appartiennent au français régional de Belgique.
5. La désinformation n'affecte malheureusement pas seulement les universitaires anglophones. Ainsi on peut lire dans le livre de messieurs Désirat et Hordé (1988: 23):

La diffusion et même le maintien du français [au Canada] ne vont pas sans difficulté. Par comparaison avec les U.S.A., l'enseignement ne paraît pas suffisamment ouvert à l'évolution technique du monde contemporain; le grec et le latin y gardent encore une place sans rapport avec les nécessités économiques; l'Université de Montréal, créée en 1920, ne comporte pas une faculté des sciences aussi importante que celle de théologie.

On croit rêver. Cela fait plus de vingt ans qu'on n'enseigne pratiquement plus le latin ni le grec au secondaire au Québec. L'Université de Montréal, créée en 1876 comme filiale de l'Université Laval, a adopté en 1972 une nouvelle structure où les sciences sont enseignées dans la Faculté des arts et des sciences (1^{er} cycle) et dans la Faculté des études supérieures (2^e et 3^e cycles). En 1976 lorsque paraît la 1^{re} édition de l'ouvrage de messieurs Désirat et Hordé, elle a 1168 étudiants des trois cycles inscrits dans les départements de mathématiques, d'informatique, de physique, de chimie et de géologie et 495 dans la Faculté de théologie. En 1988 (date de la nouvelle édition, où l'on retrouve la même «information»), elle en a respectivement 1185 et 383. Parallèlement, il se développe au cours des années 70 un important réseau d'universités d'État au Québec sans facultés de théologie, qui attirent une grande clientèle d'étudiants dans les disciplines scientifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- DEES, Anthonij (1980): *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII^e siècle*, Tübingen, Niemeyer.
- DÉSIRAT, Claude et Tristan HORDÉ (1976): *La langue française au XX^e siècle*, Paris, Bordas. [n^{elle} éd. 1988.]
- GUIRAUD, Pierre (1968): *Patois et dialectes français*, Coll. Que sais-je?, Paris, PUF.
- LISÉE, Jean-François (1990): *Dans l'œil de l'aigle: Washington face au Québec*, Montréal, Boréal.
- MORIN, Yves-Charles (1979): «More Remarks on French Clitic Order», *Linguistic Analysis* 5.293-312.

- MULLER, Bodo (1975) : *Das Französische der Gegenwart — Varietäten, Strukturen, Tendenzen*, Heidelberg, Carl Winter. [trad. française révisée et augmentée en 1985 : *Le Français d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck.]
- PICOCHÉ, Jacqueline et Christiane MARCHELLO-NIZIA (1989) : *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- REMACLE, Louis (1944) : *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise*, Paris, Droz.
- VALDMAN, Albert (dir.) (1979) : *Le Français hors de France*, Paris, Champion.
- VERMES, Geneviève (Dir.) (1988) : *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France* (tome 1 : Langues régionales et langues non territorialisées, tome 2 : Les langues immigrées), Paris, L'Harmattan.
- WALTER, Henriette (1988) : *Le français dans tous les sens*, Paris, Lafont.